Image not found or type unknown

autoriser la création d'un regard d'eau du canal de Provence

Par **demarie**, le **03/04/2019** à **00:03**

Bonjour

La société du canal de provence me demande de lui autoriser la pise en place d'un regard sur un terrain agricole que je possède. j'aimerais avoir des conseils sur ce qu'il convient de faire, ce terrain se trouvant en bordure de zone constructible (j'ai l'espoir qu'il passe un jour constructible). A qui dois-je m'adresser? Un avocat? Un notaire? Un agent immobilier?

Merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés